

Demande en injonction de payer devant le juge des contentieux de la protection (Formulaire 16040*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 16040*01

Permet de récupérer une dette impayée via une décision de justice.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00